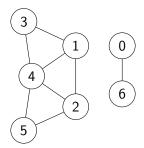
# Graphes: définitions

Quentin Fortier

September 27, 2023

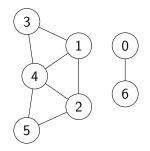
Un graphe (non orienté) est un couple G = (V, E) où :

- $\bullet$  V est un ensemble fini (de **sommets**)
- ${f 2}$  E est un ensemble dont chaque élément, appelé **arête**, est un **ensemble** de 2 sommets



Un graphe (non orienté) est un couple G = (V, E) où :

- V est un ensemble fini (de **sommets**)
- ${f 2}$  E est un ensemble dont chaque élément, appelé **arête**, est un **ensemble** de 2 sommets



lci 
$$V=\{0,1,2,3,4,5,6\}$$
 et  $E=\{\{0,6\},\{1,2\},\{1,3\},\{1,4\},\{2,4\},\{2,5\},\{3,4\},\{4,5\}\}.$ 

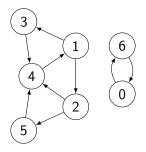
#### Définition

Un graphe est dit **simple** s'il ne contient pas de boucle (arête reliant un sommet à lui-même) ni d'arête multiple (deux arêtes reliant les mêmes sommets).

Par défaut, on considère des graphes simples. Sinon, l'énoncé le précise.

Un graphe orienté est un couple  $\overrightarrow{G}=(V,\overrightarrow{E})$  où :

- $oldsymbol{0}$  V est un ensemble fini (de **sommets**)
- ②  $\vec{E} \subseteq V \times V$  est un ensemble de **couples** de sommets (appelés arcs)



Soit G = (V, E) un graphe non orienté.

• Si  $e = \{u, v\} \in E$  on dit que u et v sont les **extrémités** de e et que u et v sont **voisins** (ou **adjacents**).

Soit G = (V, E) un graphe non orienté.

- Si  $e = \{u, v\} \in E$  on dit que u et v sont les **extrémités** de e et que u et v sont **voisins** (ou **adjacents**).
- Le **degré** d'un sommet  $v \in V$ , noté  $\deg(v)$ , est son nombre de voisins. Si  $\deg(v) = 1$ , v est une **feuille**.
  - Pour un graphe orienté, on note  $\deg^-(v)$  et  $\deg^+(v)$  les degrés entrants et sortants de v.

Soit G = (V, E) un graphe non orienté.

- Si  $e = \{u, v\} \in E$  on dit que u et v sont les **extrémités** de e et que u et v sont **voisins** (ou **adjacents**).
- Le **degré** d'un sommet  $v \in V$ , noté  $\deg(v)$ , est son nombre de voisins. Si  $\deg(v) = 1$ , v est une **feuille**. Pour un graphe orienté, on note  $\deg^-(v)$  et  $\deg^+(v)$  les degrés entrants et sortants de v.
- Si  $e \in E$ , on note G e le graphe obtenu en supprimant e :  $G e = (V, E \{e\}).$

Soit G = (V, E) un graphe non orienté.

- Si  $e = \{u, v\} \in E$  on dit que u et v sont les **extrémités** de e et que u et v sont **voisins** (ou **adjacents**).
- Le **degré** d'un sommet  $v \in V$ , noté  $\deg(v)$ , est son nombre de voisins. Si  $\deg(v) = 1$ , v est une **feuille**. Pour un graphe orienté, on note  $\deg^-(v)$  et  $\deg^+(v)$  les degrés entrants et sortants de v.
- Si  $e \in E$ , on note G e le graphe obtenu en supprimant e :  $G e = (V, E \{e\}).$
- Si  $v \in V$ , on note G-v le graphe obtenu en supprimant  $v:G-v=(V-\{v\},E')$ , où E' est l'ensemble des arêtes de E n'ayant pas v comme extrémité.

### Formule des degrés (HP)

Soit G = (V, E) un graphe. Alors :

$$\sum_{v \in V} \deg(v) = 2|E|$$

### Formule des degrés (HP)

Soit G = (V, E) un graphe. Alors :

$$\sum_{v \in V} \deg(v) = 2|E|$$

### Preuve (par double comptage) :

On divise chaque arête en deux demi-arêtes. Le nombre de demi-arêtes est égal à :

- $oldsymbol{0}$  2 |E| car chaque arête a 2 extrémités.
- $2 \sum_{v \in V} \deg(v) \text{ car chaque sommet } v \text{ est extrémité de } \deg(v) \text{ arêtes}.$

### Formule des degrés (HP)

Soit G = (V, E) un graphe. Alors :

$$\sum_{v \in V} \deg(v) = 2|E|$$

### Preuve (par double comptage) :

On divise chaque arête en deux demi-arêtes. Le nombre de demi-arêtes est égal à :

- $oldsymbol{0}$  2 |E| car chaque arête a 2 extrémités.
- 2  $\sum_{v \in V} \deg(v)$  car chaque sommet v est extrémité de  $\deg(v)$  arêtes.

Pour un graphe orienté :  $\sum \deg^+(v) = \sum \deg^-(v) = 2|\overrightarrow{E}|$ 

### Formule des degrés (HP)

Soit G = (V, E) un graphe. Alors :

$$\sum_{v \in V} \deg(v) = 2|E|$$

### Preuve (par double comptage) :

On divise chaque arête en deux demi-arêtes. Le nombre de demi-arêtes est égal à :

- $oldsymbol{0}$  2 |E| car chaque arête a 2 extrémités.
- 2  $\sum_{v \in V} \deg(v)$  car chaque sommet v est extrémité de  $\deg(v)$  arêtes.

Pour un graphe orienté :  $\sum \deg^+(v) = \sum \deg^-(v) = 2|\vec{E}|$ Autre preuve : récurrence sur le nombre d'arêtes.

## Corollaire (HP)

Lemme des poignées de main (Handshake lemma)

Tout graphe possède un nombre pair de sommets de degrés impairs.

# Corollaire (HP)

### Lemme des poignées de main (Handshake lemma)

Tout graphe possède un nombre pair de sommets de degrés impairs.

#### Preuve:

$$\underbrace{\sum_{\deg(v) \text{ pair}} \deg(v) + \sum_{\deg(v) \text{ impair}} \deg(v) = \underbrace{2|E|}_{\text{pair}}$$

# Corollaire (HP)

### Lemme des poignées de main (Handshake lemma)

Tout graphe possède un nombre pair de sommets de degrés impairs.

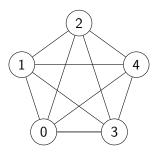
#### Preuve:

$$\underbrace{\frac{\deg(v) \; \mathsf{pair}}{\deg(v) \; \mathsf{pair}}}_{\mathsf{pair}} + \sum_{\deg(v) \; \mathsf{impair}} \deg(v) = \underbrace{2|E|}_{\mathsf{pair}}$$

Application : existe t-il un graphe dont les sommets ont pour degrés 1, 2, 2, 3, 5 ?

# Graphe: Graphe complet

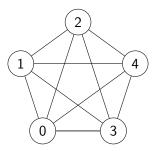
Un **graphe complet** est un graphe non orienté possèdant toutes les arêtes possibles.



Un graphe complet avec n sommets a arêtes

## Graphe: Graphe complet

Un **graphe complet** est un graphe non orienté possèdant toutes les arêtes possibles.



Un graphe complet avec n sommets a  $\binom{n}{2}$  arêtes : c'est le nombre maximum d'arêtes d'un graphe à n sommets.

# Graphe: Graphe complet

#### Question

Soit V un ensemble de n sommets.

- $\hbox{ {\it O} Combien existe t-il de graphes non orient\'es simples ayant } V \\ \hbox{ comme ensemble de sommets ?}$
- ② Combien existe t-il de graphes orientés simples ayant V comme ensemble de sommets ?

#### Chemin

Un chemin est une suite d'arêtes consécutives.

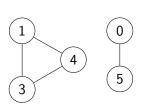


Un chemin est **élémentaire** s'il ne passe pas deux fois par le même sommet.

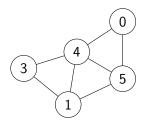
La longueur d'un chemin est son nombre d'arêtes.

La **distance** de u à v est la plus petite longueur d'un chemin de u à v ( $\infty$  si il n'y a pas de chemin).

Un graphe non orienté est **connexe** s'il possède un chemin de n'importe quel sommet à n'importe quel autre.

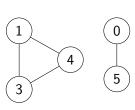


Graphe non connexe

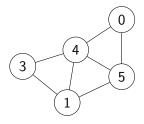


Graphe connexe

Un graphe non orienté est **connexe** s'il possède un chemin de n'importe quel sommet à n'importe quel autre.



Graphe non connexe



Graphe connexe

### Question

Quel est le nombre minimum d'arêtes d'un graphe connexe à n sommets ?

Montrons par récurrence  $\mathcal{H}(n)$  : « un graphe connexe à n sommets possède au moins n-1 arêtes ».

① Un graphe à 1 sommet possède 0 arête.

- Un graphe à 1 sommet possède 0 arête.
- ② Supposons  $\mathcal{H}(n)$ . Soit G=(V,E) un graphe connexe à n+1 sommets.

- Un graphe à 1 sommet possède 0 arête.
- ② Supposons  $\mathcal{H}(n)$ . Soit G=(V,E) un graphe connexe à n+1 sommets.
  - Si G a un sommet v de degré 1 alors

- Un graphe à 1 sommet possède 0 arête.
- ② Supposons  $\mathcal{H}(n)$ . Soit G=(V,E) un graphe connexe à n+1 sommets.
  - Si G a un sommet v de degré 1 alors G-v est un graphe connexe à n sommets donc, par  $\mathcal{H}(n)$ , G-v a au moins n-1 arêtes.

- Un graphe à 1 sommet possède 0 arête.
- ② Supposons  $\mathcal{H}(n)$ . Soit G=(V,E) un graphe connexe à n+1 sommets.
  - Si G a un sommet v de degré 1 alors G-v est un graphe connexe à n sommets donc, par  $\mathcal{H}(n)$ , G-v a au moins n-1 arêtes. Donc G a au moins n arêtes.
  - Sinon,

- 1 Un graphe à 1 sommet possède 0 arête.
- ② Supposons  $\mathcal{H}(n)$ . Soit G=(V,E) un graphe connexe à n+1 sommets.
  - Si G a un sommet v de degré 1 alors G-v est un graphe connexe à n sommets donc, par  $\mathcal{H}(n)$ , G-v a au moins n-1 arêtes. Donc G a au moins n arêtes.
  - Sinon, tous les sommets de G sont de degré  $\geq 2$ . Alors  $2|E| = \sum_{v \in V} \deg(v) \geq 2(n+1) \geq 2n$ . Donc  $|E| \geq n$ , ce qui montre  $\mathcal{H}(n+1)$ .

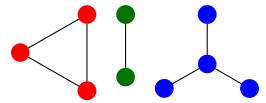
Considérons la relation d'équivalence sur les sommets d'un graphe non orienté G=(V,E) :

 $u \sim v \iff$  il existe un chemin entre u et v

Considérons la relation d'équivalence sur les sommets d'un graphe non orienté  $G=(\,V,E)\,$  :

$$u \sim v \iff$$
 il existe un chemin entre  $u$  et  $v$ 

Les classes d'équivalences  $V/\sim$  sont les sous-graphes connexes maximaux (au sens de  $\subseteq$ ) de G, ils sont appelés **composantes connexes**.



Un graphe avec 3 composantes connexes.

Si  $\overrightarrow{G}=(V,\overrightarrow{E})$  est orienté, «  $u\leadsto v\Longleftrightarrow$  il existe un chemin de u à v » n'est pas une relation d'équivalence.

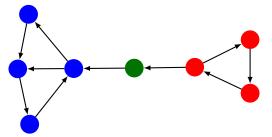
Si  $\overrightarrow{G}=(V,\overrightarrow{E})$  est orienté, «  $u\leadsto v\Longleftrightarrow$  il existe un chemin de u à v » n'est pas une relation d'équivalence.

Par contre la relation suivante est une relation d'équivalence :

Si  $\overrightarrow{G}=(V,\overrightarrow{E})$  est orienté, «  $u\leadsto v\Longleftrightarrow$  il existe un chemin de u à v » n'est pas une relation d'équivalence.

Par contre la relation suivante est une relation d'équivalence :

Les classes d'équivalences  $V/ \Longleftrightarrow$  sont appelées composantes fortement connexes.



Un graphe orienté avec 3 composantes fortement connexes.

Si  $\overrightarrow{G}=(V,\overrightarrow{E})$  est orienté, «  $u\leadsto v\Longleftrightarrow$  il existe un chemin de u à v » n'est pas une relation d'équivalence.

Par contre la relation suivante est une relation d'équivalence :

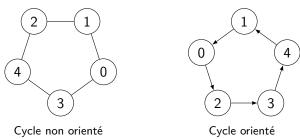
$$u \longleftrightarrow v \iff u \leadsto v \text{ et } v \leadsto u$$

Les classes d'équivalences  $V/ \iff$  sont appelées **composantes** fortement connexes.

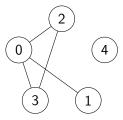


Le graphe des composantes fortement connexes est acyclique.

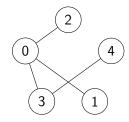
Un  $\ensuremath{\mathbf{cycle}}$  est un chemin de longueur  $\geq 3$  revenant au sommet de départ.



Un graphe est acyclique (ou : sans cycle) s'il ne contient pas de cycle.



Graphe contenant un cycle



Graphe acyclique

#### Question

Quel est le nombre maximum d'arêtes d'un graphe acyclique à n sommets ?

Montrons d'abord :

#### Lemme

Tout graphe acyclique contient un sommet de degré  $\leq 1$ .

Montrons d'abord :

#### Lemme

Tout graphe acyclique contient un sommet de degré  $\leq 1$ .

<u>Preuve</u>: Supposons que tous les sommets soient de degrés  $\geq 2$ .

Faisons partir un chemin depuis un sommet quelconque en visitant à chaque étape le sommet adjacent différent du prédécesseur (possible car les degrés sont  $\geq 2$ ).

Comme le nombre de sommets est fini, ce chemin revient nécessairement sur un sommet déjà visité, ce qui donne un cycle.

Montrons d'abord :

#### Lemme

Tout graphe acyclique contient un sommet de degré  $\leq 1$ .

 $\underline{\mathsf{Preuve}}$  : Supposons que tous les sommets soient de degrés  $\geq 2$ .

Faisons partir un chemin depuis un sommet quelconque en visitant à chaque étape le sommet adjacent différent du prédécesseur (possible car les degrés sont  $\geq 2$ ).

Comme le nombre de sommets est fini, ce chemin revient nécessairement sur un sommet déjà visité, ce qui donne un cycle.

 $\frac{\text{Remarque}}{\text{sommets de degr\'e}}: \text{ tout graphe acyclique avec au moins 2 sommets contient 2}$ 

Montrons par récurrence  $\mathcal{H}(n)$  : « un graphe acyclique à n sommets a au plus n-1 arêtes ».

Montrons par récurrence  $\mathcal{H}(n)$  : « un graphe acyclique à n sommets a au plus n-1 arêtes ».

- Un graphe à 1 sommet a 0 arête.
- ② Supposons  $\mathcal{H}(n)$ . D'après le lemme, un graphe G acyclique à n+1 sommets possède un sommet v de degré  $\leq 1$ .

Montrons par récurrence  $\mathcal{H}(n)$  : « un graphe acyclique à n sommets a au plus n-1 arêtes ».

- Un graphe à 1 sommet a 0 arête.
- ② Supposons  $\mathcal{H}(n)$ . D'après le lemme, un graphe G acyclique à n+1 sommets possède un sommet v de degré  $\leq 1$ . Comme G est acyclique, G-v l'est aussi et a au plus n-1 arêtes, par  $\mathcal{H}(n)$ .
  - Donc G a au plus  $n-1+\deg(v)\leq n$  arêtes, ce qui montre  $\mathcal{H}(n+1)$ .

## Graphe : Arbre

#### Théorème / définition

Un graphe T à n sommets est un **arbre** s'il vérifie l'une des conditions équivalentes :

- T est connexe acyclique.
- $\bullet$  T est connexe et a n-1 arêtes.
- T est acyclique et a n-1 arêtes.
- Il existe un unique chemin entre 2 sommets quelconques de T.

Preuve: au tableau.

### Graphe: Arbre

#### Théorème / définition

Un graphe T à n sommets est un **arbre** s'il vérifie l'une des conditions équivalentes :

- T est connexe acyclique.
- ullet T est connexe et a n-1 arêtes.
- T est acyclique et a n-1 arêtes.
- ullet Il existe un unique chemin entre 2 sommets quelconques de T.

Preuve: au tableau.

Un arbre est couvrant s'il contient tous les sommets.

Les arbres vus en MPSI étaient enracinés. Ici il n'y a pas de racine.